

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Ki Tétse



Au Puits de La Paracha

Ki Tetsé

« Comme il t'a surpris » : rien de ce qui arrive dans le monde n'est le fruit du hasard

« Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek (...) Comme il t'a surpris en chemin (...) » (25, 17-18)

L'explication donnée par les commentateurs 'Hassidiques au sujet de Amalek est connue : le mal qu'il symbolise (la 'Klipa' de Amalek) est suggéré par la valeur numérique de son nom (240 = Amalek-עמלק) qui est la même que celle du mot ספק, le doute. La tactique d'Amalek consiste, en effet, à refroidir la foi en Hachem en introduisant en l'homme toutes sortes de doutes, et par-dessus tout, celui concernant l'existence de la 'Hachga'ha Pratite', la Providence Divine qui dirige la vie de chaque personne en particulier (doute auquel fait allusion l'expression « il t'a surpris », אשר קד, qui s'apparente au terme מקד, le hasard, n.d.t.). Amalek prétend en effet que tout ce qui arrive est le fruit du hasard et que ce n'est pas D. qui conduit les pas de chaque homme, à chaque instant (à D. ne plaise).

Pour lutter contre cette 'Klipa', la Torah nous enjoint : « Efface le souvenir d'Amalek » (25, 19), elle nous ordonne, autrement dit, de déraciner entièrement cette idéologie malsaine. Le Tiféréte Chemouël explique en effet à propos de ce verset « Efface le souvenir d'Amalek de dessous les cieux » qu'il s'agit d'effacer Amalek et tous ceux qui suivent sa voie, soutiennent que ce qui arrive dans ce monde provient de « dessous les cieux » et nient l'existence d'une Providence Divine qui régit chaque détail. En retour, il nous incombe dès lors d'enraciner en nous que tous les événements heureux ou malheureux sont le fruit de la parole du Saint-Béni-Soit-Il qui trône dans les cieux et dirige le monde jusque dans les moindres détails. Toute la subsistance d'un homme lui est octroyée à Roch Hachana et personne ne peut toucher, ne serait-ce qu'un peu, à ce qu'il a reçu.

Personne ne gagne ou ne perd, ne réussit ou n'échoue, si cela n'a pas été décidé auparavant En-Haut. Même une brindille ne peut changer de place sans que le Roi du monde ne lui en ait donné l'ordre préalable.

De fait, la seule arme contre Amalek est d'acquérir une foi pure et de la renforcer, comme il est dit au sujet de la guerre menée contre lui (Chemot 17, 11) :

« Or tant que Moché tenait son bras levé, Israël avait le dessus (...) », et la Guemara de commenter (Roch Hachana 29a) : « Est-ce que les mains de Moché déterminaient la victoire ou la défaite ? C'est pour t'apprendre que tout le temps qu'Israël regardait En-Haut et soumettait son cœur à son Père Céleste, il était victorieux et sinon, il perdait. »

C'est pour cela qu'il est dit au sujet d'Amalek : « N'oublie pas ». Car en tout temps et à tout moment, nous avons le devoir de mener ce combat contre lui, en tournant notre regard vers le haut, et en étant convaincu que tout ce qui nous arrive est le fruit d'une providence individuelle partant d'un calcul extraordinaire d'Hachem. Personne ne peut prétendre 'Hachem m'a oublié', car à chaque instant, Ses yeux sont rivés sur chaque juif afin de le soutenir et de lui prodiguer du bien.

C'est ainsi que Rav 'Haïm Vital (Ets Hadaat Tov) explique le (premier) verset de notre Paracha : « Lorsque tu sortiras en guerre », ce qui semble a priori suggérer qu'Israël ne doit que '**sortir** en guerre' et pas plus :

« Il ne s'agit pas, écrit-il, d'une simple information de la part d'Hachem mais bien d'un ordre de Sa part adressé à celui qui sort combattre : il devra se concentrer sur la pensée que la délivrance est dans les mains d'Hachem et que c'est Lui qui donne la force de réussir. Si tu penses lorsque tu pars au combat que seul le fait de s'y rendre est dans tes mains mais pas la guerre elle-même, Il te



le livrera dans tes mains, et ce, par le mérite de ta confiance en D. »

Voici une histoire extraordinaire qui s'est déroulée il y a exactement un an, le lundi de la Paracha Réhé (le 20 du mois de Av) :

Un Avrekh devait se rendre de Jérusalem à Ashdod et alla attendre le bus de la ligne 450 à la station se trouvant dans le quartier de Belze. Malheureusement, de tous les bus qui passèrent à cet endroit, aucun ne s'arrêta. En effet, à cette période-là, les pouvoirs publics interdisaient la présence de plus de trente passagers (afin d'éviter la propagation de l'épidémie). Très pressé, cet Avrekh prit un taxi et se rendit à la gare centrale, d'où il monta dans le 438 en direction d'Ashdod. Une fois dans le bus, il se rendit compte avec stupeur que, dans sa précipitation, il s'était trompé de ligne et était monté dans le 433 en direction de Richon Letsion (les deux lignes se trouvaient sur deux quais mitoyens et leur numéro était presque semblable). En toute hâte, il se mit à chercher comment, de Richon Letsion, parvenir à Ashdod. Il était très pressé d'arriver chez lui. Il devait descendre à un certain arrêt où se trouvait une correspondance pour Ashdod, mais ce bus devait quitter cet arrêt juste au moment où le sien devait y arriver. Le laps de temps étant trop court, l'autobus pour Ashdod lui passa littéralement sous le nez sans qu'il puisse y monter, et il se retrouva bloqué à cet endroit.

Las de toutes ces tribulations, il entra dans une échoppe pour acheter à boire et reprendre quelque peu ses esprits. Voici que soudain, un juif sans Kipa l'aborda. Son allure témoignait de son éloignement du judaïsme. Il lui demanda : « Quand aura lieu la Hazkara (l'anniversaire de décès) ?, lui demanda-t-il.

- De quelle Hazkara parles-tu ?, lui répondit notre homme.

- Del Hazkara de Belze.

- Tu veux dire du Rabbi Avraham de Belze ? »

Son visage s'illumina soudain : « Oui, c'est ça !, répondit-il.

- C'est ce soir », lui répondit l'Avrekh.

Ce dernier comprit que ce court dialogue dissimulait certainement une 'histoire', car quel rapport pouvait-il y avoir entre cet homme et le Rabbi de Belze ?

« Mon père aussi n'avait aucun lien avec le judaïsme, se mit-il en effet à raconter, néanmoins, il avait une coutume qu'il maintenait envers et contre tout : il se rendait chaque année le jour de la Hazkara, sur le tombeau du Rabbi de Belze. Il y a quelques mois, mon père est décédé sans me laisser le moindre héritage. Cependant, avant de mourir, alors qu'il gisait très affaibli sur son lit, il ouvrit brusquement les yeux et me confia cette transmission : il m'ordonna de perpétuer la coutume familiale et de veiller chaque année à me rendre à la Hazkara de Belze. Je me suis souvenu que ce jour tombait dans cette période sans savoir quand exactement. Ça fait déjà deux semaines que je cherche un 'religieux' pour le lui demander jusqu'à ce que je te trouve ! »

Combien cette histoire témoigne d'une providence individuelle extraordinaire ! Les tribulations infinies qu'il vécut en chemin comme les autobus qui ne s'arrêtèrent pas, l'erreur qui le fit monter dans le 'bus qui n'était pas le bon' (le paiement d'un taxi apparemment inutile), le fait de manquer l'autre bus d'une seconde laissent penser que, réellement, tout était contre lui !

Mais le Saint-Béni-Soit-Il révéla finalement : « C'est Moi qui ai organisé tout cela pour que cet homme de Richon Letsion te trouve pour te demander la date de la Hazkara. »

Combien cette anecdote doit-elle nous encourager, en particulier à l'approche des jours redoutables, lorsque le Yétser Hara tente d'instiller des pensées de renoncement dans notre cœur : « Tu es perdu, tu n'as aucune chance de changer, cela ne vaut même pas la peine d'essayer...! » Considérons plutôt le nombre de détours qu'Hachem a provoqués. Et pour qui ? Pour une brebis



égarée qui ne possède personne au monde. Et même pas pour la rapprocher du judaïsme, mais seulement afin qu'elle puisse arriver sur le tombeau du Rabbi de Belze et qu'elle ne s'éloigne pas entièrement d'Hachem !

Dès lors, à plus forte raison, doit-on être convaincu que notre Père Céleste nous fraye une ouverture et tente de nous rapprocher de Lui. Et même si nous nous sommes considérablement éloignés, Il trouve encore les moyens de nous venir en aide et de nous éveiller au repentir. Ne manquons pas l'occasion qui nous est offerte de nous élever grâce à Son aide !

**« As-tu commercé avec intégrité ? » :
l'effort personnel pour sa subsistance
certes, mais en ayant confiance en D.**

« N'aie point dans ta bourse deux poids inégaux, un grand et un petit. N'aie point dans ta maison deux mesures inégales, une grande et une petite. Des poids exacts et loyaux, des mesures exactes et loyales doivent être en ta possession (...) Souviens-toi de ce que t'a fait Amalek » (25, 13-17)

Rachi explique la succession des versets ainsi : « Si tu uses de tromperie dans tes poids et mesures, tu dois craindre que ton ennemi te provoque (la source de ce commentaire se trouve dans le Midrach Tan'houma, 8). »

Le Netsiv (dans son livre HaHemek Davar) pose une question : Cela peut paraître surprenant : comment peut-on dire que la provocation d'Amalek soit le résultat de la malhonnêteté dans les poids et mesures ? Pourtant, il n'existait dans le désert aucune occasion de transaction nécessitant des poids exacts, ni de possibilité d'enfreindre cette défense ? En outre, la Guemara rapporte (Baba Batra 88b) que la sanction prévue pour avoir utilisé de fausses mesures est plus sévère que celle pour la débauche. Il semble, d'après les mots employés par la Guemara, qu'il ne s'agisse pas ici de la faute générale de vol, mais précisément de celle de l'utilisation de fausses mesures. Cela aussi, demande le Netsiv, nécessite éclaircissement : en quoi cette faute est-elle plus grave que

celle du vol ? Et plus encore, pourquoi surpasse-t-elle celle de la débauche ?

« Il faut, explique-t-il, faire un court préliminaire afin de répondre à ces interrogations : on sait que nos Sages comptent trois fautes capitales : l'idolâtrie, la débauche et le meurtre. Leur intention n'est pas d'enseigner que ces fautes sont particulièrement graves à cause du châtement qu'elles entraînent. De ce point de vue, la profanation du Chabbat, qui est sanctionnée de la lapidation, est une faute plus grave que la débauche qui est punie de l'étranglement, ou que le meurtre qui est puni de la décapitation. Mais il y a ici un principe fondamental : si l'on réfléchit aux raisons qui peuvent entraîner un homme à fauter, elles sont au nombre de trois principales :

1. L'absence de foi en Hachem et en sa Torah, la faute la caractérisant le plus étant l'idolâtrie.
2. L'assouvissement non refrené du désir, qui s'exprime par excellence dans la débauche.
3. La colère et tout ce qui nuit à autrui, dont la faute la plus caractéristique est le meurtre.

Ces trois raisons sont les racines dont découlent toutes les autres fautes de la Torah : par exemple, la profanation du Chabbat pour gagner sa subsistance découle d'un manque de foi et est donc associée à de l'idolâtrie. Mais si, en revanche, cette profanation provient de la recherche d'un plaisir, elle est alors un dérivé de la débauche. Parmi les trois fautes citées, la plus grave et la plus fondamentale est l'idolâtrie qui provient d'un manque de foi en Hachem.

D'après ce qui précède, on peut facilement comprendre pourquoi l'utilisation de faux poids et mesures est si grave. Une personne qui vole un objet peut y être entraînée par le désir d'assouvir un plaisir, ce qui entre donc dans la catégorie de la débauche. En revanche, celui qui ment en utilisant de faux poids et mesures et qui trompe ainsi ses



clients, afin de gagner plus, y est conduit par un manque d'Emouna en Hachem qui pourvoit aux besoins de toutes Ses créatures. Cette faute dérive donc de l'idôlatrie. C'est pourquoi son châtement est plus sévère que celui de la débauche.

C'est également le sens de ce que nous enseignent nos Sages : « Amalek survient à cause de l'utilisation frauduleuse de poids et mesures » : à savoir à cause d'une faute qui provient de la même racine : Amalek arriva en effet, après que les Bné Israël demandèrent : « *Est-ce qu'Hachem existe parmi nous ou non ?* » (Chemot 17, 7). Ils doutèrent donc de la Providence Divine qui dirige l'homme en permanence, fût-elle dissimulée et non dévoilée comme lors de la sortie d'Égypte. C'est immédiatement après cela qu'il est écrit : « *Et Amalek vint.* » (17, 8) Cette faute provient donc de la même racine que celle qui entraîne la falsification des poids et mesures : le manque de foi en Hachem et en Sa providence individuelle : à cause du manque de foi surgit Amalek !

Le Rav de Poniévitch, célèbre pour avoir fondé la grande Yéchiva (qui porte son nom, n.d.t) à Bné Brak, dut beaucoup voyager afin de réunir les sommes colossales nécessaires à l'édification de cette immense entreprise. Une fois, à son retour d'un voyage à Francfort, il se leva à côté de la Bima au milieu de la Yéchiva et brandit un chèque d'un montant énorme qu'un riche donateur lui avait remis. Cette somme pouvait permettre de soutenir la Yéchiva pendant six mois. Il leur raconta alors, qu'en arrivant à Francfort, il avait frappé à toutes les portes, et seulement une sur trois s'ouvrait.

« Je fis ainsi du porte à porte, dit-il, jusqu'à ce que le Saint-Béni-Soit-Il me fasse rencontrer un homme d'affaires qui me fit remarquer qu'il ne convenait pas à un homme de Torah de mendier ainsi aux portes, et que ce n'était pas la bonne stratégie à suivre. Il me proposa de rester chez moi, tandis que lui et ses aides organiseraient des rendez-vous avec les riches de la ville comme cela était de coutume chez les gens

importants. De cette manière, assura-t-il, je parviendrai au but recherché. Lors de l'une de ces rencontres, un donateur très fortuné lui annonça qu'il devait se voyager le lendemain matin vers une destination lointaine par le train de huit heures et proposa que je me rende à la gare un quart d'heure avant, afin que l'on puisse 'arranger' toute l'affaire.

« Le lendemain, je me réveillai à sept heures, en retard, pour la première fois de ma vie (nombreux sont ceux qui se lèvent une fois dans leur vie à sept heures et le reste du temps à ... Mais concernant le Rav de Poniévitch, cette remarque signifie qu'il se levait tout le temps plus tôt que cela). Je fis immédiatement le calcul que si j'allais faire ma prière à la synagogue avec un Minyane, je raterais le rendez-vous fixé. Il était donc préférable que je prie seul chez moi car l'importance de l'étude de la Torah de la toute la Yéchiva justifiait de renoncer une fois à prier en Minyane. Néanmoins, je repoussai sur le champ cette pensée et je décidai de me renforcer dans l'enseignement de nos Sages (Midrach Rabba Réhé 4, 5) : « Un homme ne perd jamais à M'écouter. » J'allai donc à la synagogue pour faire une prière selon les règles en me disant qu'Hachem, dans Sa bonté, compenserait cette perte d'une autre manière.

« Après avoir achevé de prier, il était huit heures et demie. Je pensai que je me devais d'essayer de me rendre à la gare. Malgré tout, peut-être que la délivrance se trouvait là-bas ! Lorsque j'arrivai, il était huit heures quarante. Exactement cinq minutes après, le riche apparut devant moi ! Il commença à s'excuser pour 'm'avoir fait attendre' une heure entière et il me raconta qu'il avait eu un empêchement complètement indépendant de sa volonté et qu'il devait à cause de cela prendre le train de neuf heures. C'est alors qu'il me remit ce chèque que vous voyez de vos propres yeux qui suffit à financer la Yéchiva durant un semestre entier.

« Je ne suis pas venu, poursuivit le Rav, pour vous apprendre que personne ne perd jamais rien à écouter Hachem, car nous



sommes tous croyants et ce que nos Sages nous enseignent n'a pas besoin de preuve. Ce que je veux vous montrer c'est que non seulement nous ne perdons rien d'observer ce que la Torah nous ordonne, mais qu'en plus, nous y gagnons. Si je m'étais pressé en priant tout seul, je serais en effet arrivé à la gare à l'heure convenue. Aurais-je alors attendu ce riche pendant une heure ? Il est certain que non ! Je me serais découragé et serais rentré chez moi en me consolant en me disant que 'tout est entre les mains d'Hachem' et je n'aurais jamais su que c'est moi-même qui avait provoqué cette perte. C'est seulement pour avoir prié en Minyane sans faire de Calcul que j'ai mérité d'obtenir ce chèque ! »

Rappelons-nous ce principe : effacer le souvenir d'Amalek consiste à raffermir sa foi dans la providence individuelle et en particulier en ce qui concerne la subsistance. Car c'est Lui qui nourrit et pourvoit à chaque instant aux besoins de chacun. Il est donc tout à fait inutile de faire des efforts démesurés mêlés d'inquiétude, pour se la procurer, et à plus forte raison d'enfreindre pour cela des interdits. Car de toute façon, cela ne rapportera rien de plus !

« Améliorez vos actes ! : prendre de bonnes résolutions à l'approche du Yom Ha Din »

« Si un homme a un fils libertin et rebelle (...) » (21, 18)

La Guemara (Sanhédrine 71b) enseigne : « Le fils libertin et rebelle est jugé d'après sa fin : il vaut mieux qu'il meure lorsqu'il est encore méritant plutôt que lorsqu'il se rendra coupable. »

Le Saba de Kelm tire de cela une leçon à la fois splendide mais terrible :

A travers la Paracha du fils libertin et rebelle, explique-t-il, la Torah nous montre que celui qui commence à mal se conduire et à s'écarter un peu du chemin de la Torah, bien qu'il ne soit pas encore coupable de la peine de mort, entraîne que lorsqu'il sera

jugé, l'attribut de miséricorde lui-même prétendra qu'il vaut mieux qu'il meure maintenant plutôt qu'après, lorsqu'il se sera rendu coupable.

D'après cela, celui qui, à l'inverse, améliore sa conduite, même s'il n'en est qu'au début et vient de s'engager à suivre le droit chemin, ses propres ennemis reconnaîtront qu'il doit être dès aujourd'hui inscrit dans le Livre de la vie pour qu'il ne meure qu'après de longues années. Puisqu'il a commencé à se repentir, il est en effet certain qu'il deviendra méritant et dans le Ciel, on le considère dès à présent comme étant parvenu à son niveau ultime (une personne qui prendrait sur elle par exemple, d'étudier chaque jour une page de Guemara sera considérée comme si elle avait fini tout le Talmud) : cela constitue une source d'encouragement extraordinaire pour tous ceux qui ont commencé à corriger leurs mauvaises actions de savoir qu'ils seront ainsi inscrits dans le Livre des justes et qu'ils mériteront la vie au jour du jugement.

Une merveilleuse parabole est rapportée dans les livres de Moussar :

Un roi qui avait décidé de 'descendre de sa montagne' vers son peuple, consacrait dix jours d'affilée chaque année à visiter les maisons des gens simples de son royaume afin de connaître leurs besoins. A cette fin, trente jours avant ces dix jours, il envoyait une lettre aux gens chez lesquels il prévoyait de se rendre, afin qu'ils aient le temps de se préparer et de préparer leur maison comme il convenait.

Une année, compta parmi les élus un couple âgé et sans enfant qui habitait aux confins de la ville. Dès qu'ils reçurent cette lettre leur annonçant la visite du roi, le mari fut saisi d'émotion et de frayeur :

« Est-ce que notre maison, dit-il à sa femme, est digne de recevoir le roi ? Les murs sont entièrement noircis et cela fait soixante-dix ans qu'ils n'ont pas été repeints à la chaux, les fenêtres sont cassées et obstruées par des papiers, des lambeaux de



vêtements et des morceaux de bois assemblés avec de la colle, les chaises sont tellement branlantes que celui qui ne saurait pas comment s'y asseoir tomberait immédiatement par terre. Ceci sans parler de la table dont les quatre pieds sont dépareillés. Dès lors, écoute-moi bien, ma chère femme : je vais, de ce pas, commander des ouvriers, l'un pour repeindre la maison avec de jolis motifs, l'autre afin de remplacer les fenêtres par des nouvelles étincelantes et luxueuses. Quant à la table et les chaises, elles seront également changées. De la sorte, nous pourrions introduire le roi dans notre demeure avec le respect qu'il convient !

- Cela fait trente ans, lui répondit son épouse, que je prétends faire ce que tu as dit. A chaque fois, tu m'as répondu que nous n'avons pas d'argent pour cela. D'où penses-tu l'avoir à présent ?

- Je demanderai un prêt conséquent à nos voisins et cela nous permettra de couvrir toutes les dépenses.

- Tu comptes prendre sur toi trente ans de dettes pour la demi-heure durant laquelle le roi nous rendra visite ? Qu'est-ce que cela peut faire qu'il voit notre manière de vivre de tous les jours ?

- Ça, lui répondit son mari, on aurait pu le dire si le roi était venu à l'improviste. Ce qui n'est pas le cas à présent qu'il nous a prévenus trente jours avant sa venue. Cela signifie certainement qu'il s'attend à ce que nous arrangeons notre maison pour lui.

- Pas du tout, rétorqua son épouse, le roi lui-même sait que nous sommes pauvres et

misérables. Il connaît également la situation des gens qui travaillent dans les champs. La raison pour laquelle il leur a fait savoir sa venue à l'avance est qu'il vient voir ce que chacun est en mesure de faire pour se préparer au trentième jour ! »

Les deux s'assirent alors ensemble pour réfléchir à ce qu'ils pouvaient arranger et ils décidèrent finalement de recouvrir les murs de leur maison de draps blancs, de placer des jolis dessins sur les fenêtres afin de cacher les verres brisés, de recouvrir la table d'une nappe et d'appuyer les chaises sur le bord de la table. « Nous sommes néanmoins obligés, se dirent-ils, de réparer au moins une chaise afin d'y installer le roi. A cette fin, nous ne pouvons nous contenter des apparences puisque le roi s'assiéra réellement dessus et cela pourrait être dangereux ! »

Le Saint-Béni-Soit-Il vient parmi nous durant les dix jours de repentir, c'est le moment où Il est proche. Il nous prévient de sa venue trente jours avant depuis Roch 'Hodèche Eloul. On entend néanmoins souvent les gens se plaindre : « Puis-je me corriger pendant ce mois afin d'être parfait ! »

Mais Hachem n'exige pas du tout de nous de parvenir au septième Ciel en trente jours. Il désire seulement voir ce que nous sommes en mesure d'accomplir durant cette période, ce que nous pouvons réparer, à savoir au moins une seule 'chaise'. Si l'homme corrige, ne fût-ce qu'une seule chose, il remplit par cela le désir du Roi et par ce mérite il sera inscrit sur le champ, dans le Livre de la vie du bonheur et de la paix !

